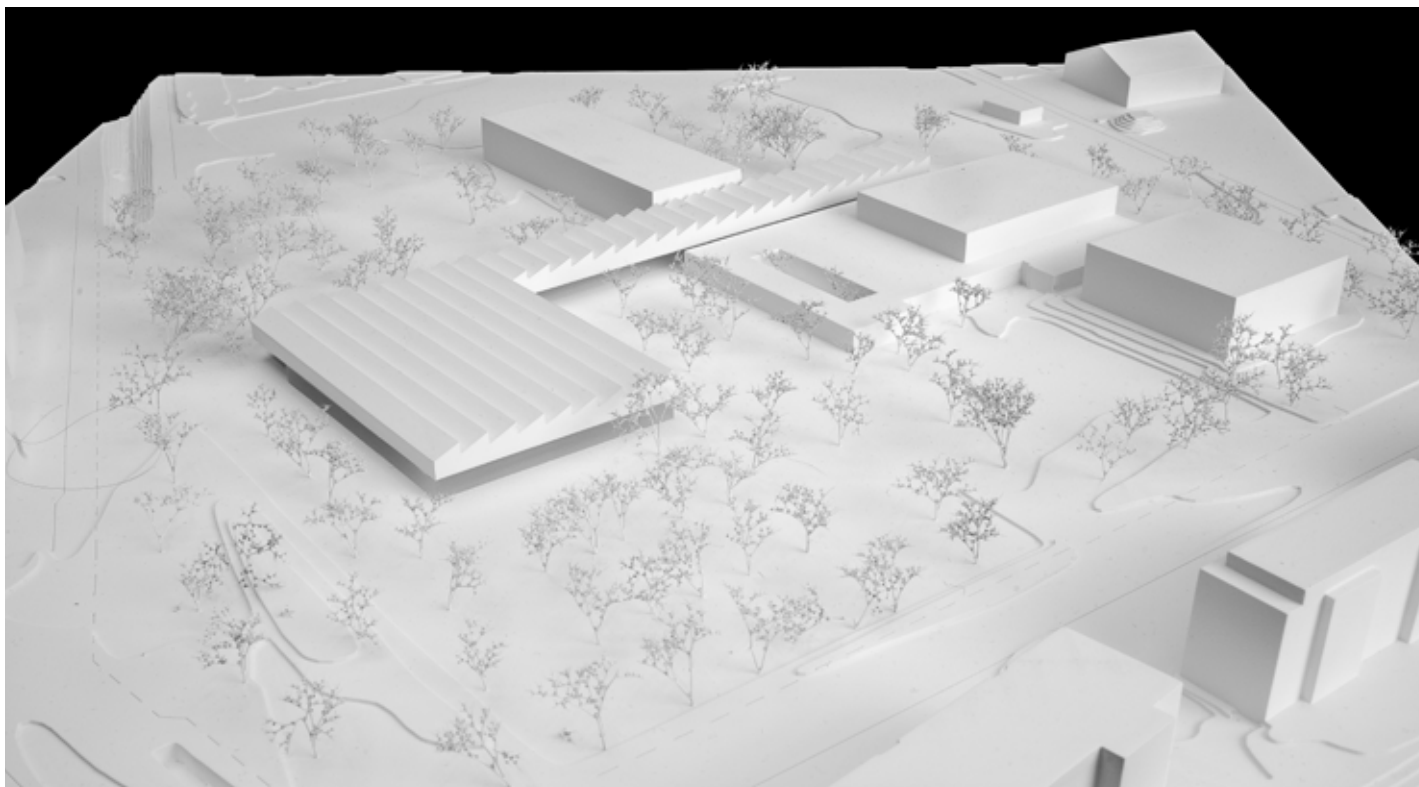




N°09 **MONOCLE**

2^E RANG / 1^{ER} PRIX

CHESEAUXREY ASSOCIÉS SA, SION

Collaborateurs :

Amaral Emanuel, Cheseaux Olivier, Rey Alexandre, Vitre Sébastien,
Zimmermann Dario

EDITECH SA, AYENT

Collaborateurs :

Chavaudra Lydia, Dessimoz Olivier, Ravaioli Camillo, Sehaqui Hamza, Stamm Elia

Le projet «MONOCLE» propose d'implanter le volume de la salle de sport triple sur le terrain de football au sud de l'axe piéton structurant le site scolaire. Un portique directement relié à la salle de sport remplace le couvert existant et accueille à l'étage les nouvelles salles d'enseignement. Cette organisation permet à la fois de maintenir un généreux couvert piéton structurant le site et relier l'ensemble des différents usages par des liaisons couvertes et chauffée. Le projet établit une relation précise avec l'ensemble des bâtiments du site ; il reconnaît en particulier les éléments essentiels caractérisant de l'architecture du CO.

L'intervention s'attache également à améliorer le traitement des aménagements extérieurs, l'ensemble du site étant traité comme un parc dans lequel prennent place des poches minérales accueillant les besoins du site scolaire ainsi que les places de parking demandée. Cette solution répond aux objectifs de développement durable en privilégiant de nombreuses surfaces perméables idéales pour la plantation d'arbres majeurs permettant de créer une canopée.

L'organisation des besoins parascolaires est judicieusement liée à la salle de sport triple pour former une synergie entre les divers besoins et former un pôle capable d'accueillir aussi bien les besoins scolaires journaliers que les manifestations sportives d'envergure que la commune souhaite pouvoir accueillir. En lien avec le couvert, situés à l'extrême Ouest du projet, la position du réfectoire et du hall pourraient sans difficulté être déplacés à l'Est du bâtiment pour activer la cour formée entre le nouveau bâtiment et la bibliothèque.

Le bâtiment est caractérisé par une toiture à shed qui prend tout son sens pour la salle de sport, la hauteur statique nécessaire au sens de la portée étant intégré dans la hauteur du shed. Cette toiture permet d'assurer une lumière nord de grande qualité pour la salle de sport ; elle intègre naturellement l'ensemble des capteurs solaires. La poursuite de ce dispositif sur les classes permet de former un bâtiment unitaire clairement identifiable et entrant en dialogue avec les autres bâtiments du site.

L'ensemble des décisions ayant conduit à l'élaboration du projet permettent de créer un pôle scolaire de grande qualité intégrant à la fois les besoins scolaires et parascolaires dans un tout offrant une belle qualité d'usage pour la vie quotidienne du site. La manière de relier à l'étage les nouvelles classes permet d'établir une relation précise et respectueuse des qualités architecturales existantes. Malheureusement les proportions du couvert (en particulier sa hauteur) ne permettent pas d'envisager l'usage festif extrascolaire qui est souhaité à mi-chemin entre les deux villages.

Les propositions structurelles et de matérialisation parfaitement cohérentes (socle béton pour les parties enterrées et construction bois pour tous les éléments émergeant) confirme la grande cohérence de l'ensemble du projet et laissent augurer d'une bonne économicité à l'ensemble. Les propositions d'aménagements extérieurs et les choix constructifs proposés permettent de répondre aux exigences de développement durable, d'entretien et de leur mise en œuvre dans une situation complexe au cœur du dispositif scolaire.

Concept statique

Le projet prévoit des constructions en béton armé pour les parties enterrées qui sont l'abri de protection civile et la partie inférieure de la salle de gymnastique. L'intégralité de la partie hors-sol est pensée en bois, hormis les dalles mixtes bois-béton des nouvelles salles de classe. Les portées sont avantageusement franchies grâce à un système de poutres à treillis qui forment la partie verticale de la toiture en shed. En raison de l'orientation constante des sheds tant sur la partie classes que sur la salle de sport, la portée de la toiture de la salle de gymnastique atteint ici quasiment les 50m, nécessitant une hauteur statique de la ferme de 3,5m. La stabilisation des différentes constructions est réalisée par des diagonales placées à des endroits stratégiques.